

DECLARATION CHSCT 29 mars

Monsieur Le Président,

Chers collègues,

En matière de la politique de santé, mes collègues ont largement évoqué nos préoccupations communes.

- Vous avez le devoir d'informer le CHSCT et les agents de la **politique santé** qui va être mise en place au sein de nos collectivités, suite à l'annonce dans la presse de la fusion du Service Santé au Travail et de la Direction des Risques. Je n'épiloguerai pas plus, car vous connaissez la position de la CGT et de l'UGICT sur le sujet. Une nouvelle fois Monsieur Le Président, répondez à notre question : Quelle politique santé demain pour les agents?

Les bilans santé de l'année 2018, ne nous rassurent pas :

- un problème évident de suivi systématique de nos collègues :

Les visites systématiques obligatoires, en vertu des lois, devraient avoir lieu au minimum tous les 2 ans. Votre organisation met les médecins en difficulté par rapport aux textes en vigueur. Et la difficulté future de recruter un 3^{ème} médecin du travail ainsi le gel du poste d'infirmière auront un impact encore plus négatif sur ce suivi obligatoire.

En 2004 : 2400 visites; en 2018, seulement 370 visites.(alors qu'il y avait 3 médecins et 2 infirmières)

Cette baisse préoccupante de visites systématiques est due aux visites de plus en plus nombreuses concernant le maintien en emploi et à la souffrance au travail de nos collègues.

- un autre fait dans le bilan santé nous interpelle et nous est intolérable : l'absence de budget dans les services pour l'ergonomie.

Les 3 collectivités devraient être conscientes qu'investir dans la prévention, c'est financer avant tout l'ergonomie.

- Autre détail, qui pourtant n'en est pas un, est consternant :

la salle d'attente des psychologues inexistante. L'agent qui aurait souhaité l'anonymat attend cependant dans le couloir.

- enfin l'augmentation des RPS et TMS dans nos collectivités,

la souffrance au travail de directions de service public telles que la DEE, la DPAG et la direction de la Culture nous préoccupent.

Quelle est la politique santé souhaitez-vous mettre en place demain?

- Enfin pour conclure, nous vous demandons de mettre en place rapidement un agenda de rencontres en vue de la rédaction d'un **nouveau règlement intérieur du CHSCT** et la désignation d'un nouveau secrétaire. Nous vous demandons juste, Monsieur Le Président, de respecter la loi.

Merci